


COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

 Siège Social : 1, AV CHRISTIANI, Treichville - 01 B.P. 6923 ABIDJAN 01 - R.C.C.M : CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contribuable 90 04996 S
 Tél. : 21.23.33.00 - Fax : 21.23.35.88 - RI. : REEL - C.D.I. : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SGBCI ABIDJAN : 111 308 707 64

Direction Régionale de : NORD

TEL. :

Fax :

SITE WEB : WWW.CIE.CI

FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N° 184 PERIODE : 03/2023

Date d'émission : 09/03/2023

Nom, prénoms et adresses :

KONE KATI AURELIE

HABITAT NIAKARAMADOUGOU

EN FACE MARCHE

Téléphone : 0000000000

Adresse postale : NIAKARA

C.C.Client :

EXPLOITATION : TAFIRE
IDENTIFIANT : 43C037651000
RÉFÉRENCE : 43C0160350043
REGROUPEMENT :
TYPE CLIENT : 1
RÉGLAGE DISJONCTEUR : 5 A

PUISSEANCE SOUSCRITE : 1,1
CODE TARIF : 17
CODE USAGE : 1
QUALITÉ PAYEUR : 00
TYPE FACTURE :
TYPE ÉQUIPEMENT :
TYPE BRANCHEMENT : 1
MONTANT A REGLER : 63 580
Consommation du : 29/12/2022 **au :** 28/02/2023 **Date limite de paiement :** 12/04/2023

RELEVE COMPTEUR		INDEX			COEFFICIENT DE LECTURE	CONSOMMATION ENREGISTREE (kWh)
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE			
43C_16022907	4 005	4 205	200	1,0		200
DETAILS DE LA FACTURATION						
Tranches	Consommation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC (Fcfa)
1	198	66,96	13 260	18	2 385	15 645
2	02	58,04	115	18	20	135
Prime fixe			1 370	18	245	1 615
Total Facture Energie			14 745		2 650	17 395
Autres taxes						Montant TTC (Fcfa)
Redevance Electrification Rurale par bimestre						310
Taxes Rémunératoire pour l'Enlevement des Ordures Ménagères						200
Redevance RTI						400
Timbre d'Etat (*)						100
						18 405
TOTAL FACTURE (Fcfa)						43 965
Impayés Antérieurs CIE						
Impayés Antérieurs RTI						1 210
MONTANT TOTAL A REGLER (Fcfa) (*)						63 580
Sauf erreur ou omission de notre part						

Message au client :

Cher client, votre facture est disponible en ligne via l'appli mobile MACIE. Téléchargez sur PlayStore: urlz.fr/b034; AppStore: urlz.fr/b03a. Plus d'info au 179.

(*) Pour un règlement par chèque,
le timbre d'état n'est pas perçu;
le montant à régler est alors de :

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme de : à titre de frais de recouvrement, et il sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité

63 480

NB : Voir informations utiles au verso

COUPON D'IDENTIFICATION

A détacher et joindre à votre paiement

EXPLOITATION : TAFIRE	Facture N° 184 du 03/2023	TOTAL FACTURE (Fcfa) 18 405
REFERENCE : 43C0160350043	Consommation du 29/12/2022	Impayés (Fcfa) 45 175
IDENTIFIANT : 43C037651000	au 28/02/2023	Total Impayés (Fcfa) 63 580
REGROUPEMENT :	Date d'émission 09/03/2023	

DDC IS 71 07 01

